



coblenceavocats

Communiqué de presse

Paris, le 3 décembre 2019

Coblence avocats, conseil du management de Diabeloop dans le cadre d'une levée de fonds inédite

Après un 1^{er} tour de table, en 2017, de 13.5 Millions d'euros et l'obtention du marquage CE pour son dispositif médical de traitement automatisé du diabète, Diabeloop annonce une 2^{ème} levée de fonds (31 millions d'euros dont 22 millions en fonds propres). Cette opération constitue la plus importante levée de fonds en Europe en Intelligence Artificielle thérapeutique. Coblence avocats (Ludovic Dorès, associé et Emmanuelle Benvenuti) a accompagné le management de la société dans le cadre de cette opération.

Issue d'un projet de recherche médicale, [Diabeloop](#) est créée en 2015 par le Dr Guillaume Charpentier, aujourd'hui directeur médical et Erik Hunecker, co-dirigeant avec Marc Julien depuis 2016. Cette équipe dirigeante complémentaire est associée à un réseau de partenaires solides, tels que le CEA- Leti lié à Diabeloop au sein d'un laboratoire de recherche commun et le CERITD (Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Intensification du Traitement du Diabète).

Les solutions développées par Diabeloop embarquent de l'intelligence artificielle pour une gestion automatisée et personnalisée du diabète. Le premier dispositif médical pour la gestion automatisée du diabète de Diabeloop, le DBLG1, a obtenu le marquage CE en novembre 2018.

Diabeloop annonce un deuxième tour de financement à hauteur de 31 millions d'euros. Le management de Diabeloop et les investisseurs du premier tour de table - ALIAD (Air Liquide Venture Capital, partenaire de long terme), Supernova Invest (au travers de son fonds Supernova 2 complété d'un nouvel investissement avec les fonds Crédit Agricole Innovations et Territoires et le FCPI Amundi Avenir Innovation), Sofimac Innovation, Kreaxi, Crédit Agricole Sud Rhône Alpes Capital, Crédit Agricole des Savoie Capital et le CERITD - ont fait le choix de réinvestir. Ceux-ci sont rejoints par de nouveaux investisseurs dont CEMAG invest, ADAG, Odyssee Venture et AGIR à dom.

Cette levée de fonds inédite dans le secteur en Europe va permettre à Diabeloop d'accélérer le déploiement commercial international du DBLG1 et de soutenir un programme de recherche ambitieux.

"Avoir pu réunir à nouveau nos investisseurs et soutiens historiques sur ce deuxième tour de financement est une marque précieuse de leur confiance dans les fondements et le potentiel de Diabeloop. Les nouveaux investisseurs, menés par CEMAG Invest, particulièrement sensible à la création de valeur pour les patients, nous permettent de réaliser une levée de fonds inédite dans le secteur de l'Intelligence Artificielle thérapeutique. Diabeloop est ainsi maintenue sur la route d'un déploiement international, pour rendre nos dispositifs accessibles au plus grand nombre." déclare Marc Julien, co-CEO de Diabeloop.

Conseil juridique Managers :

Coblence avocats (Ludovic Dorès, associé et Emmanuelle Benvenuti)

Conseil juridique Société :

Corporate : Dechert (Anne-Charlotte Rivière, associée et Louis Taslé d'Héliand)

IP-IT : Dechert (Marie Fillon, associée)

Conseil juridique Investisseurs :

GFP Avocats (Guillaume Fargeaud, associé et Alexandre Velez)

A propos de Coblence avocats

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 13 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts :

Ezgi Ozen - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
e.ozen@elliott-markus.com

Marie Deléage - Coblenz avocats
T : 01 53 67 24 24
www.coblenz-avocats.com
deleage@coblenz-avocats.com
